

Image not found or type unknown



Faillite personnelle mon concubin risque t il quelque chose

Par **sandrine**, le **08/09/2010 à 10:07**

Bonjour, rnsuite a une décision de la Banque de France pour un rétablissement personnel je passe vendredi devant un juge au tribunal pour un accord ou non. si ma faillite personnel est accordée ou non je voudrais savoir si l'homme avec qui je vis depuis le mois de juillet risque quelque chose par rapport a ça en sachant que nous avons aucun crédit en commun et que rien n'est a moi. merci

Par **amajuris**, le **08/09/2010 à 23:42**

bjr, rnsi vous n'êtes ni mariée, ni pacsée, juridiquement vous n'avez aucun lien avec votre ami sauf fraude avérée. rncdt